



## COMPTE RENDU

### DE LA TABLE RONDE DES PRESIDENTS

DE CLUB DU 09 OCTOBRE 2012.

#### ÉTAIENT PRÉSENTS :

Madame Lien TRAN, qui préside

Mesdames : BALAYRE, BENSADOUN, CARLI ET POUSSINEAU.

Messieurs : AGNASSE, BERNARD, BUL, CANDEILLE, COULON, DUBICQ, GARGONNE, JACQUEMIN LIU, OLIVIER, PASMANT, PREVOST et REYNAERT.

#### REPRÉSENTANT LES CLUBS :

AB 13, ASBH, ABNP, APSAP, A LIN NAM, BBG 13, BAD17, CSM 20, CPS 10, EBPS 12, ESC 11, LPR, SF et WB.

#### ÉTAIENT EXCUSÉS :

-----

La Présidente, Lien TRAN, ouvre la séance à 20 H 10, remercie les présents et présente l'ordre du jour.

#### I - TOUR DE TABLE :

Les nouveaux membres du bureau et du comité directeur se présentent à tour de rôle puis la présidente laisse la parole à Mathias Chatrefou, agent de développement employé par le CDOS de Paris et mis à disposition du CODEP 75 à mi-temps.

Ensuite, chaque personne se présente rapidement puis la présidente remercie Benoît Lehuède, agent de développement de la Ligue Île-de-France, de sa présence.

#### II - INTERVENTION DE MR LEHUEDE (LIFB) :

Mr Lehuède fait une présentation statistique des licenciés parisiens et franciliens (évolution, jeunes et pratique compétitive).

S'ensuit des commentaires sur ces statistiques et notamment sur le taux d'abandon des nouveaux licenciés, sur le nombre d'école de Badminton labélisée sur Paris, sur le nombre de joueurs classés (à mettre en relation avec le nombre de compétitions organisées).

#### III - INTERVENTION DE MR CHATREFOU (CODEP 75)

Mr Chatrefou fait une rapide présentation de l'agrément « Sport » (conditions et enjeux) avant de développer la question de financement par le biais du CNDS (Centre National pour le Développement Par le Sport). Seulement 5 clubs parisiens font des demandes CNDS sur la part traditionnelle et aucun fait de demande d'accompagnement éducatif.

La présidente précise qu'une réunion spécifique sera organisée entre les mois de décembre 2012 et février 2013 tout en précisant que les clubs peuvent dès maintenant faire leur demande d'agrément « Sport » auprès de la DDCS de Paris (Direction Départementale de la Cohésion Sociale) avec l'aide du CODEP.

#### IV - QUESTIONS DIVERSES

Après un second tour de table sur les attentes et les besoins de chacun, 3 priorités sont ressorties :

- La problématique des équipements  
Certains relèvent un manque de créneaux limitant leur développement, certains s'étonnent de perdre des créneaux au

profit de clubs non affiliés d'autres décèlent des problèmes de tracés des terrains lors de la rénovation ou la construction de gymnases. D'une manière générale, les clubs souhaitent que le CODEP entretienne des relations privilégiées avec la DJS de la ville de Paris (Direction Jeunesse et Sport) et qu'il soit plus actif pour les réservations de salle pour l'organisation de tournois.

- La pratique jeune

Seulement 8 clubs ont obtenus la labellisation de leur école de Badminton pourtant les critères pour la première étoile sont très accessibles et 7 clubs n'accueillent pas du tout les enfants. Il a été relevé qu'il n'existait pas d'interclubs jeunes à Paris et qu'il serait mis en place lorsque le nombre de clubs participants serait suffisant.

De plus, les clubs ont un réel problème pour faire débiter les jeunes à la compétition. En effet, le nombre de tournoi et leur format ne sont pas satisfaisant.

- La pratique compétitive

Mr Reynaert, de l'EBPS 12, informe les clubs présents de sa démarche d'ouvrir un créneau une fois par mois (le dernier jeudi de 18h à 20h) à tous les licenciés parisiens qui ont le classement C dans la limite de sa capacité d'accueil. Cette démarche a pour but de rassembler les bons joueurs, de rencontrer de nouveaux partenaires et surtout de les fidéliser.

Il a également été question de la « Licence Loisir » qui n'existe pas et de l'obligation, pour obtenir une licence fédérale, d'avoir un certificat médical mentionnant la pratique en compétition. Certains clubs prendraient des licences affinitaires moins contraignantes que celle de la fédération.

#### IV - CONCLUSION

La présidente, Lien Tran, synthétise et résume les différents échanges puis propose 3 axes de travail pour le comité.

Le développement de la pratique

- Augmentation de créneaux destinés aux clubs de Badminton affiliés ;
- Veille sur l'occupation et la construction de gymnases.

Le développement de la pratique jeune

- Aide aux clubs à la création d'école de Badminton labélisée ;
- Aide aux clubs pour la mise en place de modules d'accompagnement éducatif ;
- Aide aux clubs pour la mise en place de tournois flash (1 tournoi par école de Badminton) ;
- Mise en place de formations fédérales (animateur, initiateur et moniteur).

Le développement de la pratique compétitive

- Aide aux clubs pour la création de tournois réservés aux non classés et aux classés D ;
- Mettre en place des entraînements pour les compétiteurs parisiens de niveau C à Top (créneaux dédiés suivant le classement, rencontres de proximité,...) ;
- Mise en place de formations fédérales (Stage Organisateur de Compétition et Juge Arbitre).

La séance est levée à 23 H 15.

La Présidente du CODEP 75.

Le Secrétaire de séance.



Lien TRAN



Mathias CHATREFOU